

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

2022/ 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SEILHAN

Séance du 17 Mai 2022

Nombre de Conseillers afférents au Conseil Municipal: 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Absents : 2

Vote : Pour : 8 Contre 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 Mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 17 Mai à 20 h 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame VIGNEAUX Denise - Maire.

Présents : MM. VIGNEAUX Denise, NAIGEON Elisabeth, SABADIE André, RIEU Adrien, OUSSET Alain, LARQUE Mélody, MARCHESI Christophe, VIGNY Frédéric

Absents : MM. LORENZI Jean-Jacques, DESNOT Lucien.

Secrétaire de séance : NAIGEON Elisabeth

Objet : Choix de l'entreprise pour le volet roulant de la salle des fêtes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs devis ont été sollicités auprès d'entreprises pour le volet roulant de la salle des fêtes.

Madame Le Maire présente les devis des deux entreprises qui ont répondu :

- ADM Comminges propose un devis de 2 387,02€ HT soit 3 224,42€ TTC
- ABP Menuiseries propose un devis de 1 490,93€ HT soit 1 789,12€ TTC

Les devis sont étudiés et comparés selon les critères équivalents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis le moins cher de l'entreprise ABP Menuiseries pour un montant de 1 490,93€ HT soit 1 789,12€ TTC,
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer le devis et entreprendre toutes les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
Le Maire, VIGNEAUX Denise

